

PRÉSENCE

Le mensuel d'éducation permanente du Centre culturel de Dison

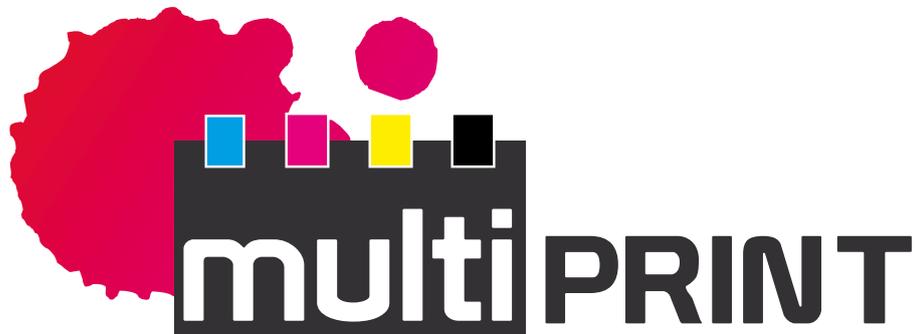
Numéro 430 | Octobre 2021

Dossier

Logement public, rempart contre les discriminations

**Bibliothèque
100 ans!**

**Culture
Exposition
« Pixel »**



communication & création
impression numérique / offset

T.: 087 35 54 84 • M.: 0476 26 34 17
info@multi-print.eu

! NOUVELLE ADRESSE

Cour Lemaire 26 • 4651 BATTICE

Enseignants, étudiants, chefs d'entreprise, ...

IMPRESSION SYLLABUS DOSSIER / TFE

Couleur à partir de **0.15€**
Noir et blanc à partir de **0.035€**

RELIURES

Anneaux **plastiques** ou **métalliques**
Collé à chaud ou à froid (détachable)

PAPIERS COLORÉS

Large gamme de **papiers colorés**



Suivez-nous
sur **facebook**

Sommaire

4

Dossier

- Le logement public, rempart contre les discriminations

8

Culture

- À venir au Centre culturel de Dison
- Rap avec la MJ
- Retour en images

12

Bibliothèque

- Nouveautés

13

Associations

- Adolphe Hardy
- Le zapping

15

- Le coin du wallon

16

Les pages communales

PRÉSENCE

Le mensuel d'éducation permanente du Centre culturel de Dison

6200 exemplaires distribués en toutes boîtes

Rédaction : Laura Perez

Mise en page : CC Dison

Publicités : Amandine Moreau

Impression : Multi Print Ensival

Éditeur responsable :

Centre culturel de Dison

Rue des Écoles 2 – 4820 Dison

T. 087 33 41 81

presence@ccdison.be

www.ccdison.be








 ccdison

Édito

La vie en société est organisée en grande partie par des choix politiques. Cela semble une évidence, mais nous l'oublions sans doute parfois. Dans le dossier de ce mois, consacré au logement, vous en aurez un exemple précis et essentiel.

Comment favoriser une mixité sociale et culturelle? Comment assurer un confort minimum, sous un toit, pour chaque citoyen-ne? Comment lutter contre l'inflation des prix du loyer ou favoriser l'accès à la propriété? En gros, comment gérer la cité (*polis* en grec)? Le secteur privé, soumis à la loi du marché, ne peut en aucun cas répondre à ces questions, car elles ne font pas, par nature, partie de leurs préoccupations. La gestion du bien commun et l'organisation d'un cheminement collectif ne sont pas

simples, mais elles reposent sur nous et sur les personnes qui nous représentent. L'éducation permanente vous propose d'être attentif-ives aux choix ou à l'absence de choix des politiques, de les analyser, de les critiquer ou de les soutenir, de ne jamais être indifférent-es à ce qui va avoir un impact, souvent insoupçonné, parfois terrible, sur notre façon de vivre ensemble. La question du logement est une question centrale, mais nous pouvons, nous devons même sans nul doute encourager cette même posture critique vis-à-vis de tout ce qui fait société, de notre rapport à l'identité,

sujet très à la mode, à la question brûlante du *Covid Safe Ticket*, par exemple. Bonne lecture. ●

Frédéric Muller, Directeur

La gestion du bien commun repose sur nous et sur les personnes qui nous représentent.



Pas simple de gérer la mixité sociale en termes de logement...



HABITAT

Le logement public, rempart contre les discriminations

Le logement constitue assurément l'un des besoins les plus élémentaires pour mener une vie conforme à la dignité humaine. L'article 23 de la Constitution belge le reconnaît et l'affirme : « toute personne a droit à un logement décent ».

Et pourtant, l'accès au logement pour toutes n'est pas toujours une réalité... Certaines personnes peinent à trouver un logement abordable et décent, en raison de leur origine, de leur genre, de leur handicap... Ces personnes sont victimes de discrimination.

Les études menées sur le sujet le montrent, et les personnes qui s'y frottent en témoignent régulièrement : sur le marché du logement privé, la discrimination est pratiquement la norme. Que ce soit par réflexe raciste ou par calcul de « minimisation des risques », les propriétaires bailleurs ont tendance à exclure les immigrés, les pauvres, les mères célibataires, les allocataires sociaux.

Ces catégories se retrouvent en position d'autant plus précaire et contraintes d'accepter des conditions de logement indignes. La loi condamne dans le texte les discriminations, mais laisse à la discrétion du propriétaire le choix de « son-sa » locataire.

Lorsque le marché permet aux propriétaires de choisir à qui attribuer leurs logements, rien ne peut les empêcher de pratiquer la discrimination.

Un système qui répond à des besoins et non à des moyens

Le logement public n'a plus la cote dans le monde politique. Pourtant, il est la seule mesure politique véritablement sociale en matière de logement. Parce qu'il permet tout à la fois de sortir de la logique du logement-marchandise, d'éviter l'appropriation des subsides publics par quelques-uns, de lutter contre les discriminations au logement et d'assurer

la justice sociale.

Le logement public propose des locations à bas prix, à des personnes dont les revenus se situent sous un certain plafond. Alors que ses listes d'attente comptent, dans les trois régions belges, des dizaines de milliers de ménages, le logement public fait figure de parent pauvre de la politique de l'habitat. En 2019, il représente seulement 6% des logements, et l'évolution du stock est pratiquement au point mort.

Une image à redorer

Les immeubles de logements publics existants datent en majorité des deux périodes d'après-guerre, et les rénovations nécessaires tardent à être réalisées, ce qui explique la dégradation du parc et, en conséquence, la mauvaise image dont jouissent ces logements. Le manque d'investissements dans les immeubles existants et les difficultés liées à la concentration d'une population précarisée ont terni l'image du

logement public en Belgique.

Sans vouloir nier les difficultés réelles que rencontrent aujourd'hui les habitant·es, le concept de logement public représente pourtant un choix au potentiel démocratique et progressiste inégalé.

Confier au marché privé la responsabilité de loger la population, laisser primer le logement-marchandise sur le logement comme besoin et comme droit, c'est renoncer, de fait, au droit au logement pour toutes. Ce droit n'a de chance d'être garanti que si la politique du logement redonne une place de choix au logement public. Confier au marché privé la responsabilité de loger la population, c'est renoncer au droit au logement pour toutes.

Confier au marché privé la responsabilité de loger la population, c'est renoncer au droit au logement pour toutes.

Disposer d'un parc important de logements publics, dont l'attribution dépendrait d'une institution transparente, contrôlée par la collectivité, ne permettrait-il pas de mieux lutter contre les discriminations et la spéculation financière immobilière? ●

Source : Observatoire belge des inégalités, *Le logement social, une solution (presque) oubliée*, Alice Romainville et Sarah De Laet, 16/06/2019 inegalites.be



M. Haru - Unsplash

INTERVIEW

« La réalité économique rattrape la réalité sociale »

Rencontre avec Gilbert Schaus, Directeur de Logivesdre, une société de logement de service public qui possède et gère un parc immobilier comptant plus de 3000 logements répartis sur huit communes de l'arrondissement de Verviers à savoir Verviers, Dison, Herve, Spa, Theux, Jalhay et Limbourg. À Dison, cela représente un peu plus de 600 logements.



En arrivant, vous m'avez corrigée sur l'utilisation du terme «logement social», au détriment du «logement public». En quoi cette distinction est-elle importante?

À mon niveau, l'intérêt de passer du logement social au logement public, c'est de faire le distinguo entre une société de logement de service public comme Logivesdre et une structure telle qu'un CPAS. Nous avons souvent été confrontés à ce mélange de genres. Nous ne sommes pas là pour faire de l'urgence. Il y a d'autres outils qui existent au niveau social pour pouvoir répondre à des cas urgents. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de possibilités, mais elles sont encadrées, ce n'est pas notre rôle fondamental. Notre rôle, c'est de mettre des logements à disposition de gens à faibles revenus, non-propriétaires. Pour moi, le terme de logement public constitue une amélioration, parce qu'il y avait trop de confusion.

Question plus philosophique, le logement public ne s'inscrit-il pas comme une remise en question des valeurs individualistes, à la propriété individuelle?

Si on repart à l'origine, le loge-

ment social a été créé en 1919, à la sortie de la Première Guerre mondiale, lorsqu'une grande partie de la population s'est retrouvée sans logement. On ne peut donc pas parler d'une remise en cause philosophique. Par contre, le logement public a probablement son rôle à jouer dans la régulation des loyers privés, en essayant justement de ne pas les laisser partir dans des sommets inaccessibles.

Si on repart à l'origine, le logement social a été créé en 1919, à la sortie de la Première Guerre mondiale.

Justement, les loyers du logement public restent fixes, dans un contexte où l'immobilier privé est en proie à énormément de spéculations...

Le calcul du loyer se fait sur base des revenus et ne peut pas dépasser 20% des revenus des ménages. Si on regarde les courbes, on voit que le fossé se creuse de plus en plus, à tel point que nos seuils de rentabilité sont largement dépassés. Le prix de construction d'un logement devient tel que les loyers que nous percevons ne nous permettent plus de couvrir ne serait-ce que les frais d'emprunt.

Ya-t-il des pistes pour atténuer cette situation?

Cela peut paraître choquant, mais je crois qu'il faut retravailler le montant des loyers, car il est trop bas par rapport à la réalité. Le montant est calculé de manière un peu arbitraire. Par exemple, vous avez des logements qui sont très bien isolés, d'autres qui le sont moins, ce qui implique pour une personne de payer plus de charges qu'une autre. À partir de là, ne faudrait-il pas intégrer la notion de charges dans le prix

Cela peut paraître choquant, mais je crois qu'il faut retravailler le montant des loyers, car il est trop bas...

de revient du logement? Ce sont des données qui doivent être réfléchies, mais à un autre niveau que le nôtre. Cette revalorisation des loyers dans une approche un peu plus pragmatique et réaliste permettrait aux sociétés de retrouver un peu d'air et de réinjecter de l'argent dans leur patrimoine, pour le remettre en état et le maintenir pour le moins.

Le profil des locataires a-t-il évolué?

À sa création, le logement social visait des personnes qui avaient un travail à faible revenu. Actuellement, environ 80% de nos

nous sommes astreints privilégie les ménages les plus démunis. Avec 1500 demandes en attente, à chaque fois qu'un logement se libère, il est donné à des locataires qui rencontrent le plus de difficultés. Il y a des quotas qui permettent d'intégrer un certain nombre de cas de revenus un peu plus élevés, pour essayer de compenser, mais c'est très limité. De plus, on trouve de moins en moins ce type de candidats, les gens se disent qu'ils n'ont aucune chance.

Cette mixité se rencontre difficilement au niveau des candidats, mais la concentration des logements publics dans l'hypercentre n'impacte-t-elle pas également cet enjeu de mixité sociale?

C'est un débat plus urbanistique. Effectivement, à l'heure actuelle, personnellement, et je pense que c'est aussi l'optique de la Région, on ne privilégierait plus du tout cette concentration de logements publics sur une petite parcelle, comme c'était le cas il y a 20 ans d'ici. La meilleure chose que l'on puisse faire, c'est de mixer les populations, autrement, on ne fait qu'augmenter les difficultés.

La meilleure chose que l'on puisse faire, c'est de mixer les populations, autrement, on ne fait qu'augmenter les difficultés.

Le logement public en Belgique souffre-t-il d'une image négative?

Logivesdre a un chiffre d'affaires d'environ 15 millions/an, avec 60 personnes employées, des investissements prévus à hauteur de 40 millions d'euros dans les 5 ans. Et pourtant, d'un point de vue économique, nous n'existons quasi pas, on nous perçoit encore comme des demandeurs de charité. Je voudrais pouvoir être un jour reconnu comme un acteur économique cohérent. Je pense que cela nous aiderait à être mieux entendus et peut-être moins critiqués. Le logement public doit redevenir un élément fondamental de la vie économique.

J'entends les pouvoirs publics et politiques dire que le logement est une des premières choses d'importance à chaque constitution de gouvernement. Malheureusement, après 30 ans passés dans le métier, je ne vois pas de grandes évolutions. On calcule toujours les loyers de la même manière qu'il y a 20 ans, alors que tout a changé, économiquement, mais aussi sociologiquement, psychologiquement... Des choix politiques doivent être pris, au niveau budgétaire notamment, pour compenser cette augmentation des coûts. Car la réalité économique rattrape la réalité sociale, elle la dépasse même. Et tout le monde a le droit d'avoir une vie digne, correcte.

Comment les inondations du mois de juillet ont-elles impacté votre parc immobilier? Comment la situation évolue-t-elle?

Nous avons eu 256 logements sinistrés, nous avons pu trouver des solutions de logement pour 109 de nos locataires, une partie a aussi pu se reloger par ses propres moyens. Compte tenu de la situation, le gouvernement wallon nous a exonérés d'un certain nombre de règles. Avec les subsides reçus, l'objectif est maintenant de retaper un maximum de logements et de pouvoir aussi en mettre à disposition des communes sinistrées, pour d'autres personnes qui en auraient besoin. ●

KÉSAKO

Définition de la mixité sociale



Le concept de « mixité sociale » dans la politique du logement désigne le « mélange » d'habitantes à l'intérieur d'un territoire géographique bien délimité, qu'il s'agisse d'un pays, d'une région, d'une ville, d'un quartier ou d'un complexe d'habitations. Il s'agit de mêler des personnes qui diffèrent par :

- la classe sociale ou le statut socio-économique ;
- l'origine ethnique ou le bagage culturel ;
- la phase de l'existence dans laquelle elles se trouvent (par exemple, jeunes et vieux) ;
- le profil familial ou le type de ménage. ●

Source : D. Johnston, 2002

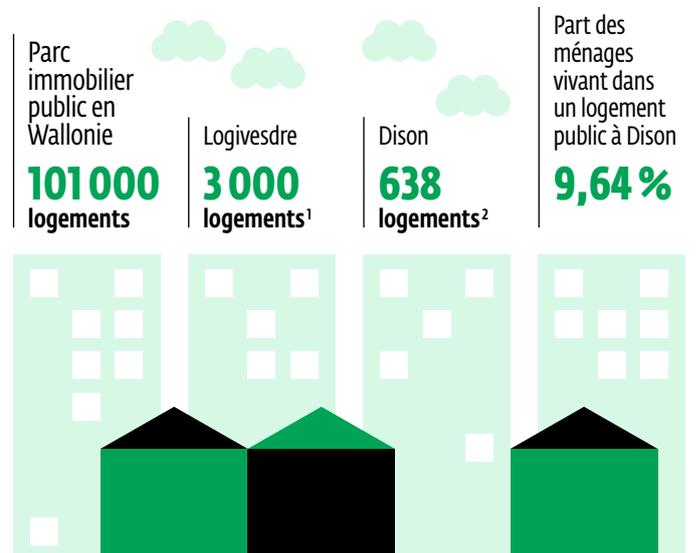
locataires touchent un revenu de remplacement ou d'intégration. La population que nous rencontrons aujourd'hui s'appauvrit de manière constante et depuis de trop nombreuses années. En parallèle, l'ensemble des coûts auxquels nous sommes confrontés ne fait qu'augmenter. Cela peut donner lieu à des situations aberrantes, où l'on se retrouve avec des charges de chauffage ou d'électricité qui sont pratiquement supérieures au montant du loyer exigé.

La population que nous rencontrons aujourd'hui s'appauvrit de manière constante...

Le terme de mixité sociale est souvent utilisé dans la politique au logement, comment l'appréhendez-vous? Comment cet enjeu de cohésion sociale peut-il être rencontré concrètement?

La législation actuelle à laquelle

Quelques chiffres



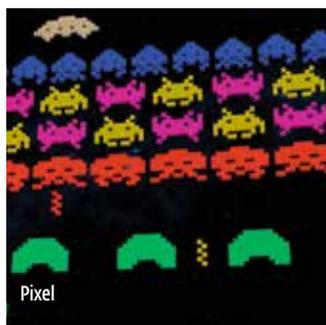
1. Répartis à Verviers, Dison, Herve, Spa, Theux, Jalhay et Limbourg.
2. 252 maisons et 366 appartements

Source : IWEPS, 2020

À venir au Centre culturel de Dison



La part du fou



Pixel

jeux pour s'amuser rien qu'avec un crayon!

Si le dessin vous tente mais que le résultat vous stresse, venez passer une journée pour délier votre main et votre cerveau droit. À partir du jeu et du collectif, esquivons ensemble la peur de la page blanche!

Passez un chouette moment créatif et repartez ensuite avec plein de petites astuces pour continuer, chez vous, à dessiner en vous amusant. Un atelier pour adultes, où les enfants sont les bienvenus!

DÉBAT

Les causeries du mardi : tous différents, tous inégaux ?

Ma 19.10.21 → 19 h 30

CC Dison

Gratuit, verre offert

Consacrez un peu de temps à la réflexion et l'échange dans le cadre d'une expérience collective! En groupe, on aborde un sujet qui pose question et on en discute tout simplement. Chacun-e trouvera sa place et les discussions se dérouleront dans la bienveillance et l'ouverture d'esprit. Alors, envie de papoter? Rejoignez-nous!

CONFÉRENCE

Luxembourg, petit pays, grand duché
Par Dany Marique et Pascal Goossens

Me 20.10.21 → 14 h 30

Le Tremplin

5€ / 1,25€ (Art. 27)

«Petit? Peut-être... mais excellent!»

Un pays au cœur de l'Europe et à la base de sa création!



Tous différents, tous égaux?

Benjamin Disling - Unsplash

THÉÂTRE

La part du fou
De Raymond Devos

L'Opus Théâtre

Sa 9.10.21 → 20 h

Le Tremplin

15€ / 13€ (membres Ateliers) / Art. 27

Une trentaine de textes de Raymond Devos revisités, des plus anciens aux plus récents, des plus célèbres aux plus méconnus. L'œuvre de Raymond Devos transcende les frontières du monologue comique pour atteindre le génie littéraire. Sur scène prend forme un dédoublement de personnalité, le comédien verviétois Jean-Philippe Thonnart interprétant alternativement deux personnages bien distincts, qui finiront peut-être, à la fin, par se rejoindre...

EXPOSITION

Pixel

13.10 → 10.11.21

Bibliothèque Pivot

Gratuit

Une exposition-trace d'un projet en collaboration avec les Centres culturels de Dison, Verviers et Theux.

Le projet Pixel rassemblera des jeunes theutois-es et disonais-es à partir de septembre 2021 et nous plongera au cœur de l'univers des jeux vidéo. Un projet qui promet de beaux moments de réflexions, de créations et de rencontres! Exposition à voir également au CC de Theux, du 18/11 au 14/01.

En lien → Conférence «Hands-on imperative : jeu vidéo et action citoyenne», avec Bruno Dupont (Liège Game Lab). À voir le jeudi 4 novembre 2021 (20 h) au Centre culturel de Dison. Gratuit. Pixel est une collaboration entre les Centres culturels de Dison, Verviers, Theux et les Maisons de Jeunes de Dison et de La Reid. Basée sur une exposition créée par l'Espace public numérique de Trois-Ponts et le Centre culturel de Stavelot Trois-Ponts et agrémentée par des créations personnelles des jeunes de la région verviétoise.

CINÉ-ZAG

Ieri, oggi, domani

Je 14.10.21 → 20 h

CC Dison

3€ / 1,25€ (Art. 27)

Trois villes, trois femmes, trois récits sur le couple, la sexualité et le pouvoir.

Un an avant *Mariage à l'italienne*, Vittorio De Sica réalise un modèle du film à sketches, format prédominant de la comédie italienne des années 60.

Avec Sophia Loren, Marcello Mastroianni, Aldo Giuffrè, etc. En collaboration avec l'ASBL Casa Nostra.

LES ATELIERS

Workshop : dessiner pour s'amuser !

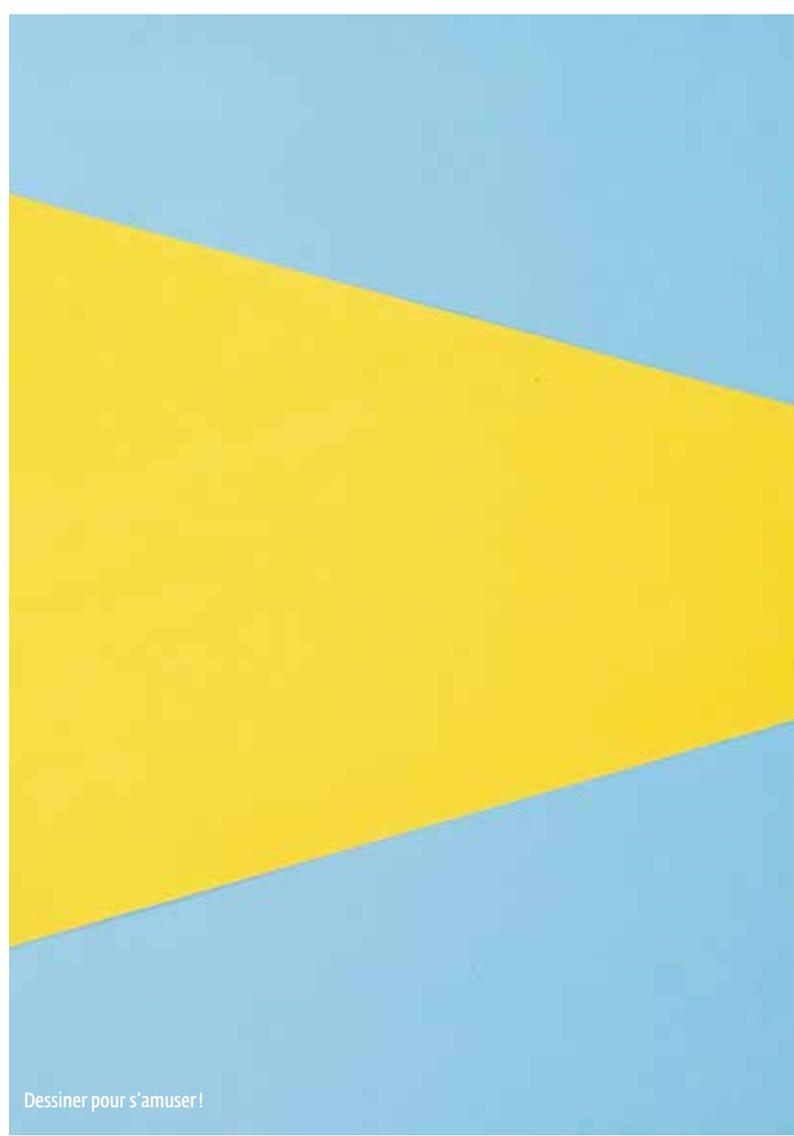
Avec Odile Brée

Sa 16.10.21 → 10 h - 15 h 30

Bibliothèque Pivot

8€ / 1,25€ (Art. 27) – Accessible aux adultes et enfants dès 10 ans / 15 part. max.

Découvrez des techniques et des



Dessiner pour s'amuser!

Les pentes du Riesling (Moselle) et les vendanges, la distillation artisanale de l'alcool de Quetch, les foires et les fêtes saisonnières, le Mullerthal (la «petite Suisse» luxembourgeoise), les châteaux féodaux (Larochette, Vianden, Boursheid...) et les reconstitutions de combats médiévaux, la reconversion de la sidérurgie intégrée dans la ville nouvelle de Belval, la procession des Pénitents d'Echternach, la tortueuse Luxembourg des paradis bancaires...
En collaboration avec Phodiac.



Luxembourg

Cédrix Leisch - Unsplash

SENIORS

Thé dansant**Me 27.10.21** → 14 h - 18 h

Salle des Fêtes Luc Hommel

6€ (goûter inclus)

Une après-midi dansante avec la star régionale des années 60 et 70! En collaboration avec Eneo Dison.

JEUNE PUBLIC

Grou**Compagnie Renards****Me 27.10.21** → 14 h 30

Le Tremplin

6€ / 5€ / 1,25€ (Art. 27) - Dès 6 ans, 55 min

La Compagnie Renards nous in-



Grou!

Tamanna Rumeo - Unsplash

vite, avec l'énergie et la générosité qui les caractérisent, à plonger dans l'Histoire pour mieux écrire la nôtre. Un véritable petit bijou qui emmène les enfants dans une aventure épique!

Charles, comme chaque année, fête seul son anniversaire. Et comme chaque année, il fait un vœu secret en soufflant ses bougies. Mais voilà que cette année, un sauvage poilu brandissant une torche enflammée débarque par la porte du four. Grou (c'est son nom!) semble être un très très très lointain ancêtre venu aider Charles à faire de son vœu une réalité...

JEUNE PUBLIC

La nuit des petits monstres**Ve 29.10.2020** → Dès 17 h

Dison

Gratuit

Le rendez-vous annuel tant attendu qui transforme Dison en un repère de sorcières ricanantes, de fantômes blagueurs, de spec-

tacles de feu et de montagnes de sucreries!

Partis dans les rues à la recherche de bonbons et autres sucreries, les enfants sont invités à se réunir à différents endroits de notre commune. Des spectacles de pyrotechnie et d'autres animations seront proposés dans plusieurs quartiers de Dison. Programme détaillé à venir sur notre site Internet et notre profil Facebook @ccdison. ●



La nuit des petits monstres

Clay Leconey - Unsplash

RETOUR DE STAGE

Rap avec la Maison des Jeunes de Dison

Fin août dernier, le Centre d'Expression et de Créativité et la MJ de Dison se sont associés pour proposer un stage rap. Le résultat ? Un titre qui promet de faire bouger les têtes !



Nectar ASBL

Au programme, écriture, choix d'une instrumentale et enregistrement du titre *Netflix & Chill* écrit par les jeunes en quelques après-midi. Accompagnés par les animateurs de Nectar, ASBL liégeoise spécialisée dans les arts urbains, les jeunes ont pu tester leur «flow» et balancer quelques «punchlines» bien calibrées.

Dans les semaines à venir, le groupe sera à nouveau coaché, histoire d'avoir le kit complet pour faire son entrée dans le «rap game». Photos, réalisation d'un clip et pourquoi pas performance live... On espère que le morceau *Netflix & Chill* et son refrain efficace résonnera bientôt dans vos oreilles (lire suite p. 10)! Bravo aux jeunes rappeurs! ●

Rap / Pixel



Deux projets avec et pour les jeunes. Retour en images



Les jeunes de Dison et alentours s'impliquent actuellement dans deux projets liés à la musique et aux jeux vidéo. Découvrez en images les coulisses de ces histoires qui commencent à s'écrire au grand jour !

Stage rap

Encadrés par l'ASBL Nectar, de jeunes rappers issus de la MJ de Dison noircissent quelques pages blanches de leurs premiers couplets : « *Y a pas d'Netflix e- chill, on court après la monnaie, nous c'est comme ça qu'on kill, 4820 tu connais!* » Lors de la dernière journée de stage, les jeunes rappers passent derrière le micro. En quelques prises, les postures sont de plus en plus assurées et les voix de plus en plus percutantes. (voir aussi page 9)

Pixel

Avant d'être installée à Dison à partir du 13 octobre, l'exposition Pixel a été inaugurée au Centre

culturel de Verviers en septembre dernier. Véritable exploration ludique autour du jeu vidéo, l'exposition retrace de manière simple son histoire et présente également un jeu vidéo créé par des jeunes theutoi-ses et disonai-ses, ainsi qu'une œuvre évolutive réalisée lors de divers ateliers.

Gameurs, gameuses, néophytes désireux-ses de comprendre ce 10^e art, parents soucieux face à des adolescent-es passionné-es, venez découvrir cette culture !

(voir aussi page 8)

Découvrez en images les coulisses de ces histoires qui commencent à s'écrire au grand jour !





Photos : en haut, Pixel - CCVerviers, en bas, stage rap - Nectar ASBL

L'actualité des bibliothèques



ÉVÈNEMENT

100 ans !

Di 17.10.21 → 14 h - 16 h

Bibliothèque Pivot

Venez fêter l'anniversaire des bibliothèques publiques le dimanche 17 octobre 2021 de 14 h à 16 h à la bibliothèque de Dison. En lien avec le développement durable et les droits culturels et sociaux, trois activités pour petits et grands seront proposées.

Pour commencer, à 14 h, présentation de la grainothèque, concept, conseils et échanges de graines. Ensuite, à 14 h 30, lecture d'albums sur la nature, le potager, les fruits et légumes... et enfin, un atelier d'écriture pour tous à partir de 8 ans (15 h).

Activités estampillées « Fureur de lire 2021 »

0-3 ANS

L'imaginaire des bébés

Sa 23.10.21 → 10 h 30 - 11 h 30

Contes et comptines pour enfants de 0 à 3 ans.

Enfants accompagnés de 2 pers. max. Places limitées. Réservation indispensable. Gratuit.

4-8 ANS

Heure du conte spéciale Halloween

Me 28.10.21 → 16 h 30 - 17 h 30

Lectures et bricolage pour enfants de 4 à 8 ans.

Enfants accompagnés de 2 pers. max. Places limitées. Réservation indispensable. Gratuit. ●

www.bibliotheques.dison.be

● @bibliodison



LIRE

Les nouveautés de l'automne

Graines : tous les savoirs, toutes les histoires, tous les pouvoirs, tous les espoirs

Serge Schall / Terre vivante

Une vue d'ensemble de tous les aspects de la graine, de son histoire, de son usage et du futur des semences.

EcoloMe : moins de déchets, plus de budget !

Amandine Zajakala

/ Terre vivante

La créatrice du compte Facebook EcoloMe donne quarante astuces pour faire des économies à la maison, tout en préservant la nature.

Princesse Moustache

Eve-Marie Lobriaud

et Aurélie Grand / Glénat jeunesse

Au fur et à mesure qu'elle grandit, une véritable moustache pousse sous le nez de Princesse. Le roi et la reine tentent par tous les moyens de la débarrasser de ses poils malvenus.

Les princesses aussi sont dodues

K. Quénot et Miss Prickly

/ Glénat jeunesse

La princesse Mathilda est dodue. Si cela en gêne certains, elle, elle s'aime comme elle est. Un album drôle et décalé sur les petits tracas.

Jacky

Geneviève Damas / Gallimard

Fiché «S» après un séjour dans une zone contrôlée par Daesh, Ibrahim, un Belge d'origine marocaine de 17 ans, doit rendre un projet d'écriture pour obtenir son diplôme. Au cours d'une de ses séances de travail, il rencontre Jacky, un juif installé dans un quartier bourgeois.

Jacqueline Jacqueline

Jean-Claude Grumberg / Seuil

Durant la réception internationale de la plus précieuse des marchandises, l'auteur perd celle qui est son épouse depuis soixante ans. Il s'adresse ici à la disparue, tentant de lui révéler ce qu'il n'a pas pu ou osé lui dire. Prix littéraire Le Monde 2021. ●



Bibliothèque pivot : rue des Écoles 2
087 33 45 09 / biblio.loc.dison@skynet.be
LUN 14 h > 19 h, MAR + SAM 9 h > 13 h,
MER 13 h > 18 h, JEU 14 h > 18 h 30

Andrimont : avenue du Centre 269
087 35 45 80 / biblio.centre@skynet.be
MAR 15 h > 18 h

Ottomont : rue de Verviers 203
087 33 71 89 / biblio.fdl@skynet.be
LUN + JEU 14 h > 19 h

ADOLPHE HARDY

Merci à tous!

L'ASBL Les Amis d'Adolphe Hardy remercie vivement la population disonaise pour l'accueil chaleureux réservé à l'artiste peintre Jean Wegnez. Nous avons été ravis de vous voir si nombreux et espérons vous revoir tous et toutes lors de nos prochaines activités.

Nous remercions également Jean Wegnez pour la confiance qu'il nous a témoignée et espérons l'accueillir rapidement dans nos locaux pour une nouvelle exposition.

Histoire de Dison en drapeaux

L'exposition consacrée à l'histoire de Dison en drapeaux débutera le lundi 25 octobre et sera accessible à tous. Pour rappel, vous aurez, lors de votre visite, l'opportunité d'admirer des drapeaux de sociétés locales dont notamment, celui de la Comœdia ou encore celui du Tronc des Vieillards et des



Orphelins de Dison, œuvre de charité en faveur des vieillards et des orphelins fondée en 1879 par le commissaire de police de l'époque, Rémy Debroux.

Si vous désirez en apprendre davantage sur l'histoire de votre commune, n'hésitez pas à nous rendre visite: l'exposition sera accessible les mardis et mercredis de 10 h à 12 h 30 et de 13 h à 16 h et les vendredis de 10 h à 12 h.

Exposition Nicolas Pitot

Du 1^{er} au 31 décembre, nous accueillerons Dominique Jeanette

qui exposera des peintures de l'artiste disonais Nicolas Pitot (1890-1971).

Cette exposition est organisée à l'occasion du 50^e anniversaire du décès du peintre et se déroulera en deux volets: une première exposition en décembre, à Dison, lieu de naissance du peintre et une seconde, en février 2022, à Comblain-au-Pont, lieu de vie de ce dernier après ses études.

Nous vous communiquerons les informations relatives aux heures d'ouverture dans le prochain numéro de *Présence*. ●

Quelques rappels

Musée Adolphe Hardy

Le musée consacré à la vie du poète et journaliste Adolphe Hardy est accessible tous les mardis et mercredis de 10 h à 12 h 30 et de 13 h à 16 h et les vendredis de 10 h à 12 h. Nous sommes également à la disposition des écoles pour des visites de groupe.

Bourse aux livres et aux jouets

Au mois de mars 2021 se tiendra la 12^e bourse aux livres et aux jouets de l'ASBL. C'est l'occasion de vendre, à prix démocratiques, les livres et jouets dont vous ne vous servez plus et de leur donner ainsi une seconde vie. Petite restauration sur place. Pour réserver un stand (1 mètre courant à 3 €), il vous suffit de nous contacter au 087 33 25 08 ou par mail fondationhardy@voo.be. ●

Le zapping

KURSAALAMALECS

Du vent dans les branches de sassafras

Ve 1, Sa 8 + Di 9.10.21 → 20 h
Di 3.10.21 → 15 h

Cercle St-Jean-Baptiste
(155 rue de Mont)

7€ / 2€ (-12 ans)

Réservations obligatoires au 0476 94 22 57
ou sur www.kursaalamalecs.be

Une comédie en deux actes de

René de Obaldia. Dans une mise en scène de Benoît Piret.

États-Unis, fin du XIX^e siècle. Un vieux colon sans peur et sans reproche, patriarche au sang chaud et aux propos musclés. C'est John-Emery Rockefeller, personnage haut en couleur de cette parodie de western, mijotée avec humour et relevée d'une pointe de poésie. Il y a là le médecin ivrogne, la mère au solide bon sens, la fille de joie au grand cœur, le shérif justicier et l'Indien, ennemi ancestral. Le texte est drôle, in-

ventif, blagueur. Un western légendaire, avec ses splendeurs et ses misères.

ÉCOLE SAINTE-MARIE

17^e bourse aux vêtements, jouets et matériel de puériculture

Di 17.10.21 → 9 h à 12 h 30

École St-Laurent & Ste-Marie

(49 A rue Sous-le-Château)

Exposants dès 8 h - Emplacement : 6€

Réservation uniquement par mail
via copalama.bourse@gmail.com

Paiement avant la date sur le compte
COPALAMA : BE52 7320 5122 1509

CONCERT

Chant, hautbois et orgue

Sa 30.10.21 → 20 h

Église St-Laurent – Andrimont
Gratuit. Sans réservation

Avec Stéphane Junker, Armand Rahier et Patrick Wilwerth et la participation de l'organiste paroissial Pierre Bodson.

Une organisation de la Fabrique d'église et de la paroisse. ●

COIFFURE À DOMICILE

Murielle

Coupe, couleur,
mèches, permanente...

Sur rendez-vous:
0473 53 03 72



VOTRE PUB ICI CONTACTEZ-NOUS !

Centre culturel de Dison

T. 087 33 41 81

presence@ccdison.be

www.ccdison.be

RENTÉE DES CLASSES



OPTIQUE
lecoq
OPTIQUE LECOQ & Cie

Rue Albert 1^{er}, 97
4820 Dison
tél. 087 33 80 07
www.optiquelecoq.be

Heures d'ouverture :
lundi de 12h à 18h,
mardi au samedi
de 9h à 18h.

**BOUCHERIE
CHARCUTERIE**

Fabrication Maison

**TRAITEUR
CRÈMERIE**

Fruits et légumes, Épicerie



LEGRAS Philippe

Depuis plus de 20 ans à votre service

Livraisons à domicile
Fermé le mercredi après-midi

Rue Albert de t'Serelaes 73
4821 ANDRIMONT
Tél. 087 33 76 53



PIERRE FANIEL

Sculpteur

Monuments funéraires
Caveaux - Marbrerie
Pierre de taille

ATELIER : 62, av. du Centre 4821 ANDRIMONT 087/33 40 90

Cordonnerie JOHN

CORDONNERIE • CLÉS • TÉLÉCOMMANDES



Ouvert les mardi, jeudi
et samedi de 10h à 15h
Mercredi et vendredi
de 11h à 18h

Rue de la Station, 8
4820 Dison

TÉL.: 087 34 05 31



Rue du Moulin, 24
4820 Dison
087 26 62 74

Ouvert:

- Du mardi au vendredi de 10h à 18h
- Le samedi de 10h à 17h

cotetricots@gmail.com
f cote.tricots.1

www.cotetricots.be



ARTISAN | BOULANGER | PÂTISSIER

**PISTOLET : 0,30 € / PIÈCE
PAR 50 : 0,25 € / PIÈCE
PAR 100 : 0,22 € / PIÈCE**

RUE DE RECHAIN 11
4820 DISON

TÉL 087 33 39 21 | FAX 087 33 39 22

LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 7H30 À 18H,
SAMEDI DE 7H À 17H & DIMANCHE DE 7H À...

À L'ACHAT DE 5 PAINS, LE 6^e GRATUIT

LANGUES

Le coin du wallon

Gustave Defechereux

Qué bè coq !

■ Nos fis none bèle porminåde qui, tot trivièrsant dès wèdes èt dès bèlès campagnes tot passant po Sint-Åd'lin, Fôrèt, Ône èt dju n'sè pus tot wice... duvéve nos minér du Wédjimon a Trooz. C'esteût-st-one bèle djournêye a-l'fê dè prétimeps. Lès havêyes, lès wèdes, po la quu nos passîs éstît avâ, pouhant lu « polén » sos chaque fleur, èle rugagnèt leûs tchèteûres lès hozètes tchèrdjêyes a-r'doh : èl bâne dè cîr, lès arondes fit leû sarabande, plôkatn, rumô-tatn, su creûh'lans sins nou r'lâ tot tapantleûs fés huf'lèdjès « tsîî... tsîî...tsîî... ». La qui-n-aveût dès bèlès grozès hâyes d'ardipène, on-z-î vèyève intrér, ou moussi foû, totes sôres du p'tits ouhès, çoula alève dè mâvi à tchèrdins tot passant po l'mohon, qui pwèrtit l'bèchèye a leûs nihêyes qu'on oyève c-tchiptér d'impaciynce. A one cintinne du mètes sos nosse dreûte, on mohèt qu'on lome è francès Sint Esprit, batéve dès éles tot d'morant sos plèce a one vé-tinne du mètes du hôt. Mâleûr al pus p'tite mizwète qui wès'reût môstrer l'bèchète du s'narène! Ile sèrèût hapèye d'one reûte abatoewe.

Atouma quu l'pazè quu nos sùhîs passève tot-a costé putite since la qu'a-st-on poni, tot djôdant, on-èclôs è lu-s-quéi on-z-a rêssérér - sur'mint po qu'i-n'can'dôsêye nin trop lès pâyes - on tot bè coq. Vèyabt l'bièsse d'â lon, i fala quu, po djowér come on-éfant, dju tapah on « cocorico » a m'manîre, l'ôte-fi dreût, potcha so l'teût dèl putie houbote qui lî chèv d'avrûle, su rècrèsta tot fîr, on-z-âreût dit qu'il su volève môstrér comel'âreût fêt one « misse » po on concour du bété. Fât bin dire quu c'est-çou qu'on pout loupèr one « bèle bièsse » : a-pô près on d'mé mète du hôt. Su rodje crèse bin dreûte, su bèle grande cawe bin tournêyes, dès fwètès patès ârmêyes du bètchous èt man'çans sporons, dès plomes quu lès coleûrs alît dè rodje à neûr a tot passant po

tote lu game dès brons. Tot çou-la ruglatihat à solo qui tapève so nosse bè mâye come èl fîr lès loup-mîres d'on tèâte. Mins, vola l'ârtisse qui s'ênôde po fé ôre su bèle vwè. Fré-du-Dieu! Louis Mariano lu-minme s'âreût polou ruployî. Vola quu mu fême l'arênêye : « *Quu vos-êstéz bê, quu vos tchantéz bin!* ». À pus èle lî djâzève à pus' il su féve fîr. Totes lès pâyes s'avît rapoulés 'nn' on cwène du leû poni, ès-bâreyes d'on s'fèt récital.

Fré-du-Dieu ! Louis Mariano lu-minme s'âreût polou ruployî.



Dju pinsa quu dès ci qui du-vèt-èsses contint, çu deût-èsses lès wèzins. Nos ôtes, nos-avîs lu coûr a l'jôye ca ça d'vint râre du lu plèsîr du houûter on si bè coq tchanteûs. Nos-êstîs dèdja bin lon du cisse putite since qu'on-z-oyève co todi vigreûs « *cokêkoûk-coco-cokêkê-coûk* ». A one tournêye dèl vòye, nos l'aporçuhîs-co, fir'mint apîç'té so l'teût du s'avrûle. Tot l'loukant, si bê, one dièrinne fêye, dju n'pola m'espèchî du tûzer quu su l'ci qu'èst so nosse drapô pètéve è-vòye, ci-voci pôreût prinde su plèce.

Quel beau coq !

■ Nous faisons une belle promenade qui, à travers des prairies et de belles campagnes, en passant par Saint-Hadelin, forêt, Olne... devait nous conduire de Wégimont à Trooz. Une belle journée à la fin du Printemps. Les chemins et les prés là où nous passions étaient garnies de mille et mille fleurs qui jetaient leurs fraîches et légères senteurs. Partout, les abeilles bourdonnaient, puisant le pollen sur chaque fleur et regagnaient leur ruche, les *hosètes* surchargées. Dans l'immensité du ciel, les hirondelles font leur sarabande, y plongeant, remontant, se croi-

sant sans répit tout en jetant leur fin sifflement « *tsssi...tsssi...tsssi* ». On voit entrer et sortir, dans leurs grosses haies d'aubépine, toutes sortes d'oiseaux portant la béquie à leurs nichées que l'on entend pépier d'impatience. À cent mètres à notre droite, un rapace que l'on surnomme « Saint Esprit », bat des ailes tout en restant stationné à une vingtaine de mètres de hauteur. Malheur à la plus petite souris qui oserait montrer le bout du nez! Elle serait capturée d'un coup d'aile rapide comme l'éclair. Voici que le sentier que nous suivons, passe tout à proximité d'une petite ferme, là où il y a un poulailler joignant un enclos où est renfermé - certainement pour empêcher d'ennuyer ses poules - un magnifique coq. Un terrible animal! Voyant de loin cette bête, il fallu que, pour jouer comme un enfant, je jette un « cocorico » à ma façon. L'autre, tout de suite, sauta sur le toit du cabanon qui lui sert d'abri, se redressa fièrement comme le ferai une miss pour un concours de beauté. Il faut dire que c'est ce que l'on peut appeler une belle bête : sa taille avoisine le demi-mètre, sa crête rouge bien dressée, sa belle grande queue bien tournée, ses fortes pattes armées de pointus et menaçant éperons. Ses plumes, dont les couleurs vont du rouge au noir en passant par toute la gamme des bruns. Tout cela resplendissant sous les rayons du soleil comme sous les lumières des spots de théâtre, mais voilà que l'artiste fait entendre sa belle voix. Bon Dieu! Luis Mariano lui-même aurait pû se retirer. Voilà que ma femme l'interpelle : « *Comme vous êtes beau et que vous chantez bien!* ». Plus elle lui parlait, plus il se faisait fier. Toutes les poules s'étaient rassemblées dans un coin de leur poulailler, ébahies d'un tel récital. Je pensais que ceux qui doivent être contents, ce doit être les voisins. Nous autres, nous étions à la fête car cela devient rare le plaisir d'écouter un si beau coq chanteur. Nous étions déjà loin de cette petite ferme que nous entendions toujours les vigoureux « *cokêkoûk-coco-cokêkê-coûk* ». À un virage du chemin, nous l'aperçûmes encore, fièrement perché sur le toit de son abri, le regardant, si beau, je me dis que si celui qui est notre drapeau se sauvait, celui-ci pourrait prendre sa place. ●

G.D.

26 novembre 2008

SALLES

Louer une salle communale...

Si vous êtes à la recherche d'une salle pour un mariage, une fête de famille ou encore un événement privé... le service de location des salles communales est là pour vous renseigner. Il y a cinq salles en location à la disposition des citoyens, sur Dison et Andrimont. Focus sur chacune d'entre elles.



Prix: 225 / 250 euros¹
 Caution: 150 euros
 Assurance²: 32,69 € par jour
 Autres: libre de brasserie, cuisine

École de Renoupré
 Andrimont, rue Henripré 14
 Capacité: 30 à 40 personnes
 Prix: 200 / 220 euros¹
 Caution: 150 euros
 Assurance²: 32,69 € par jour
 Autres: libre de brasserie, petite cuisine

Salle communale des fêtes
 Dison, place Luc Hommel 15
 Capacité: 400 personnes assises
 Manifestations publiques et sociétés: 350 / 450 euros¹
 Fêtes familiales et soirées privées: 850 / 1350 euros¹

Autres: libre de brasseur
 En supplément: cuisine équipée, loges

Château d'Ottomont
 Andrimont, rue de Verviers 205
 Capacité: 80 personnes
 Prix: 500 / 750 euros¹
 Caution: 400 euros
 Assurance²: 32,69 € par jour
 Autres: parc public, libre de brasserie, cuisine

Infos et disponibilités
 Service location de salle
 Brigitte Hansoulle: 087 39 33 67
brigitte.hansoulle@dison.be
 Les contrats de location sont soumis aux règles sanitaires en vigueur et l'évolution de celles-ci.

1 – Citoyens disonais / citoyens non disonais
 2 – RC et incendie

École du Centre
 Andrimont, place communale 2
 Capacité: 120 personnes
 Prix: 225 / 250 euros¹
 Caution: 150 euros
 Assurance²: 32,69 € par jour
 Autres: libre de brasserie, cuisine

École Heureuse
 Andrimont, rue de Verviers 310
 Capacité: 80 personnes

État civil

Naissances

Amélia, chez Pirotte Stéphane et Clavir Kimberley, née le 29/07
Mayssa, chez Mahamat Zigla Oumar et Choukah Manar, née le 29/07
William, chez Ploum Mike et Gilis Dorothee, né le 2/08
Martin, chez Rahier Shannon, né le 2/08
Victoria, chez Henrard Geoffrey et David Maïté, née le 3/08
Ishaq, chez Zinoune Elmahedi et Calafato Giada, né le 9/08
Mattéo, chez Belly Daniel et Corteil Aurore, né le 10/08
Alice, chez Jacoby Maxime et Chauveheid Stéphanie, née le

14/08
Rafael, chez Roderburg Kevin et Demoulin Laetitia, né le 14/08
Nina, chez Joris Bastien et Simar Marine, née le 17/08
Alix, chez Mauhin Gilles et Leunis Olivia, née le 19/08
Élyse, chez Fraigneux Gary et Capron Gwendoline, née le 24/08
Malone, chez Pêtre Gary et Schmitz Rebecca, né le 26/08

Mariage

Le 7 août, Servais Justine et Barbay Antoine
Le 21 août, Gélissen Stéphanie et Brico Jean
Le 21 août, Hanart Morgane et Desmet Stevens
Le 28 août, Vieilvoye Olivia et Michel Sébastien

Décès

Simons Marie, 92 ans, décédée le 31/07
Graca Tadeusz, 74 ans, décédé le 3/08
Declercq-Haufroid Christine, 59 ans, décédée le 04/08
Proumen Philippe, 78 ans, décédé le 5/08
Philidou Cléopâtre, 88 ans, décédée le 7/08
Auguster Juliane, 77 ans, décédée le 11/08
Termol Michel, 65 ans, décédé le 20/08
Ortmans Gertrude, 88 ans, décédée le 22/08
Laguessse Mariette, 87 ans, décédée le 24/08
Crahay Guillaume, 19 ans, décédé le 25/08

CONFÉRENCE

Faire face au cyberharcèlement

En collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale (PCS) et le Centre culturel de Dison, le Centre de Planning familial FPS de Verviers organise une conférence ayant pour thème: « Pistes pour faire face au cyberharcèlement et accompagner un usage responsable des réseaux sociaux ».

Une conférence sera donnée par Julien Lecomte, formateur à l'Université de Paix et auteur de livres à propos de l'influence des médias et du site philomedia.be. Cette conférence est gratuite. Elle se tiendra le mardi 5 octobre 2021 à 19h30 au Centre culturel de Dison, rue des Écoles, 2 – Dison. ● Inscriptions obligatoires: 087 31 62 38 ou par mail via remi.gueuning@solidaris.be

PCS

Coiffeur social

Le PCS de Dison, en collaboration avec la section coiffure de l'IPES Verviers, organise le projet « Coiffeur social » pour toutes les personnes en recherche d'emploi habitant la Commune.

Le coiffeur social a pour but d'offrir prioritairement aux Disonais-es en recherche d'emploi, l'occasion de se faire couper les cheveux pour un prix démocratique (3,50 €). Les coiffures seront réalisées par les élèves de 6^e année de la section coiffure de l'IPES Verviers, accompagnés de leur professeur. ● Quand? Vendredi 1^{er} octobre 2021 Où? Espace Solid'R, rue Léopold 36 Comment? Inscription obligatoire auprès du PCS au 087 46 99 84.

TIKTOK

La Commune se lance sur TikTok

Improbable mais vrai, la Commune de Dison ajoute désormais le réseau social en vogue à sa liste : TikTok ! Un souhait de longue date pour dynamiser l'image de la Commune, mais également toucher un public plus jeune, TikTok ciblant plutôt la tranche des 13-25 ans.

Effet, TikTok est une manière de laisser parler sa créativité, mettre en avant des actions instantanément, notamment la publicité d'événements, et donner régulièrement des nouvelles. On pourra y retrouver des présentations de lieux emblématiques de la Commune, des tutos propres aux services communaux, des vidéos plus légères, un peu d'humour, la vie interne de l'Administration, des événements... Pour l'instant, il y a déjà une petite trentaine d'abonnés. « Nous sommes ouverts à tout et nous nous inspirons des vidéos tendance. Nous espérons vraiment que le public accrochera et qu'il sera divertit et informé par la même occasion », confie la Commune. ●

ENCOMBRANTS

Récolte des encombrants à domicile : faites appel à RCYCL !

Saviez-vous qu'il existe un service gratuit de récolte des encombrants à domicile sur notre Commune ?

Gâce à notre collaboration avec la firme RCYCL, chaque ménage peut faire appel au service, gratuitement, pour quatre passages par an.

Comment procéder ?

Téléphonez au Centre de tri de RCYCL au 087 55 48 78 du lundi au jeudi de 8 h 30 à 15 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Il est obligatoire de s'inscrire auprès du centre de tri.

Nous rappelons que, ce service étant gratuit, ne pas l'utiliser et attendre que de tels déchets soient ramassés par le Service des travaux est passible, comme tout autre dépôt illégal de déchets, d'une amende d'au moins 300 € en plus d'une taxe de nettoyage « versage sauvage de dé-

chets » d'un montant de 400 € par mètre cube.

Règlement

Un encombrant est un déchet ménager provenant exclusivement de l'activité des ménages et trop volumineux pour être placé dans un sac vert.

Les objets encombrants déposés sur la voie publique et non collectés par la firme seront considérés comme un dépôt clandestin de déchets et passible d'une amende administrative.

Lors de la confirmation de la date de passage de la firme, les objets encombrants peuvent être déposés la veille du jour de la collecte, après 20 h ou le jour de la collecte pour 6 h 30 devant l'immeuble d'où ils proviennent, contre la façade ou la clôture de celui-ci, à l'entrée des voies inaccessibles aux véhicules de collecte, ou en-

core à la sortie des chemins privés, de telle sorte qu'ils ne gênent en rien la circulation des véhicules et des piétons, et qu'ils soient parfaitement visibles de la rue.

OK... pas OK !

OK : meubles, appareils électriques et électroniques, articles ménagers, de loisir, de nursing, jouets, vêtements, outils et articles de bricolage, matériel sanitaire et de chauffage, pneus (4 pneus max. par ménage une fois tous les cinq ans)

Pas OK : déchets ménagers (qui doivent être éliminés via les conteneurs noirs), déchets spéciaux (pots de couleurs, médicaments, piles...), déchets de construction (isolant, éternit, carton goudronné...) ●



Suivez la Commune de Dison sur TikTok : *CommuneDeDison*

LOGEMENT

L'état des lieux des logements à Dison

La situation n'est pas neuve. Le logement, indispensable à tout un chacun, a toujours été un thème difficile. Se retrouvant à l'origine de situations d'exploitations de la part des locataires, parfois, ou des propriétaires, souvent, on relève ainsi de plus en plus de soucis d'insalubrité et de surpopulation dans les logements. À tel point que cela peut se révéler dangereux pour les habitants.



le bien et de le maintenir dans son état initial, est de la responsabilité du locataire.

Nous vous invitons à consulter le *Guide d'une bonne relation entre propriétaire et locataire en Wallonie*, édité par la DCO4, Direction Générale Opérationnelle de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Énergie.

Cette brochure est disponible sur le site du Conseil Supérieur du Logement : lamppsw.wallonie.be/dgatlp/site_cslw/sites/default/files/guide_bonne_relation.pdf

Le bon aménagement des lieux et la garantie d'un logement décent ne s'arrêtent pas là. Cela passe aussi par les mesures de prévention incendie ainsi que par le permis de location.

Ce dernier vise les logements collectifs ainsi que les petits logements individuels de moins de 28 m² habitables.

Tous ces thèmes seront abordés individuellement dans les prochains mensuels, mais n'attendez pas pour vous mettre en ordre et nous aider à améliorer la qualité des logements au sein de votre Commune.

Notre service logement se tient à votre disposition et vous pouvez également trouver des informations et liens utiles sur le site Internet www.dison.be (service logement). ●



Guide d'une bonne relation entre propriétaire et locataire en Wallonie

Un constat que l'on dresse à Dison, et dans bien d'autres localités voisines ou éloignées. Si le débat dépasse largement notre commune, nous avons tenu à faire le point sur ce dossier. D'autant que, au quotidien, différents acteurs (Administration communale, police, service d'incendie, CPAS...) œuvrent de concert de manière à améliorer la situation.

C'est quoi, un logement insalubre ?

L'article 2 du Code wallon de l'habita-

tion durable confirme le droit à un logement décent « en tant que lieu de vie, d'émancipation et d'épanouissement des individus et des familles ».

Le respect de normes de salubrité est un des axes fondamentaux sur lesquels repose le code.

Les critères de salubrité sont repris dans un arrêté du gouvernement wallon du 30 août 2007 et sont subdivisés en 7 sections :

1. Sécurité (stabilité, contamination par la méréule, conformité des installations électriques et de gaz);
2. Équipement sanitaire;
3. Étanchéité et ventilation;

4. Éclairage naturel;
5. Caractéristiques intrinsèques du bâtiment qui nuisent à la santé des occupants;
6. Configuration et surpeuplement;
7. Dérogations.

Il est correct de dire que des constatations et analyses faites lors des enquêtes, c'est en premier lieu au propriétaire que nous nous adressons.

Toutefois, il est bon de rappeler que le locataire aussi a des obligations. Le maintien en bon état des lieux, c'est-à-dire l'entretien régulier afin de ne pas détériorer

PCS

Donnerie

La Donnerie organisée par la Commune de Dison, dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, est une brocante gratuite.



Nous y proposons des vêtements pour adulte et enfant ainsi que divers articles de puériculture, des sous-vêtements pour adulte et enfant, du linge de maison (linge de lit, linge de bain...), des chaussures (pour adulte et enfant), des accessoires (casquettes, chapeaux, sacs en tout genre, bijoux fantaisie, ceintures...) – articles gratuits. ●

Info

Espace Solid'R, rue Léopold 36 à Dison
Uniquement sur rendez-vous au
087 46 99 84 ou pcsdison@skynet.be

SPORT

Saison sportive 2021 - 2022

La Commune de Dison a le plaisir de vous annoncer la poursuite de l'opération « Chèques-sport ». Une aide financière de 60 € pour les jeunes sportifs disonais.

Conditions

- Être domicilié à Dison;
- À la date de la demande, être âgé de 5 à 18 ans inclus ou de 21 ans pour les étudiants de plein exercice;
- Être inscrit dans un club sportif;
- Le revenu du ménage globalement imposable ne peut dépasser celui qui ouvre le droit aux allocations d'études de l'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie Bruxelles: allocations-etudes.cfwb.be/etudes-secondaires/conditions;

- Pour l'étudiant de plein exercice, être bénéficiaire du droit à l'intégration sociale.

En pratique

Complétez le formulaire de demande adéquat (disponible auprès du Service communal des sports – voir plus bas), en annexant les pièces justificatives requises:

- une composition de ménage datée de moins de 3 mois;
- une copie du dernier avertissement-extrait de rôle de tous les membres du ménage, sauf celui des frère(s), sœur(s), demi-

frère(s), demi-sœur(s) du candidat;

- pour l'étudiant de plein exercice: une attestation du CPAS et une attestation de fréquentation scolaire.

Renvoyez le formulaire de demande et les pièces justificatives au Service communal des sports, rue Albert 1^{er}, 66 à 4820 Dison ou par mail à brigitte.bohn@dison.be ●

Info

Service communal des sports
Brigitte Bohn : 087 39 33 88
brigitte.bohn@dison.be

AIDE

Nouvel octroi d'une aide visant des commerces disonais

La Commune de Dison a, depuis la crise sanitaire, entrepris diverses actions afin de soutenir ses citoyens, les commerces locaux et les clubs sportifs.

Après une augmentation du montant attribué pour les chèques-sport en 2020, deux opérations de chèques solidaires en 2021 – dont l'une est en cours – le Conseil communal a, une nouvelle fois, décidé d'intervenir pour aider certains métiers plus durement touchés et soutenir l'économie locale.

Pour qui?

Les restaurants, traiteurs, débits de boissons et métiers de contact.

Conditions?

Le commerce doit être établi sur la Commune de Dison au 31/03/21 et doit toujours exister au moment de l'octroi de l'aide.

L'aide est octroyée sur demande écrite (par recommandé ou déposée à l'Administration contre accusé de réception).

La demande comprendra: une description du commerce, un extrait de la BCE, le numéro de compte bancaire, le type de commerce. Elle doit être déposée ou envoyée entre le 1/09/21 et le 31/12/21.

Vous trouverez le règlement communal sur la page d'accueil du

site Internet de la Commune de Dison: www.dison.be. ●



WEB

Visitez le site Internet de la commune de Dison :



www.dison.be



N'EST-CE NIN JACKY LACROIX ?

**Jacky, ça y est!
La vie de retraité te tend
désormais les bras...**

Après 40 années passées au Centre culturel de Dison, nous adressons un au revoir ému à Jacky Lacroix. Merci Jacky, d'avoir mené 1000 projets qui marquent aujourd'hui encore l'identité du Centre culturel et nous inspirent au quotidien. De 1981 à 2021, tu n'auras eu de cesse de tricoter, assembler, développer, inventer, tous ces synonymes du verbe construire qui te vont si bien. Nous avons eu de la chance de te croiser, et nous sommes loin d'être les seul-es.

L'équipe du Centre
culturel de Dison